

La fin des quotas laitiers, miracle ou mirage ?

Au 31 mars prochain, plus de 30 années de gestion administrée de la production laitière seront derrière nous. Si à l'époque de leur mise en place, les quotas avaient suscité une réprobation quasi générale, avec le recul, on s'aperçoit que ce « mal nécessaire » - ils étaient ainsi qualifiés - n'était pas aussi malvenu que cela.

Ils ont agi comme un régulateur des marchés, donnant ainsi de la visibilité aux producteurs. Le lien au foncier a contribué au maintien d'un nombre conséquent d'exploitations. Un simple focus sur l'évolution d'autres productions depuis longtemps livrées aux affres du libéralisme permettent de le confirmer. Et maintenant ?

Nos laiteries libérées du « carcan des quotas » vont enfin pouvoir lâcher les chevaux et laisser libre cours à leurs visées expansionnistes, le marché chinois leur offrant pour cela un alibi de premier choix. Reste à convaincre les producteurs. C'est là qu'apparaissent de curieux personnages : les experts.

Parfois auto-proclamés, ces gourous de l'agro-économie, au discours bien rodé, usent d'une dialectique implacable, fustigent l'immobilisme, font rimer volatilité avec opportunité et déploient d'indéniables talents d'orateurs afin de convaincre les ignares que nous sommes, d'adhérer à la boulimie de nos entreprises laitières. Seulement, pour produire plus, il faut investir. Or les équipements high-tech en élevage laitier sont des plus onéreux.

Si nous gardons tous en mémoire la période ô combien délicate de la dernière crise du lait de 2009, certains ont été plus marqués que d'autres. Je pense à nos collègues danois, installés sur des usines à lait, très bien équipées, mais plombées par des taux d'endettement record et incapables de faire face à la crise tant leurs coûts de production sont élevés. Dans un système économiquement dérégulé, une notion devient prépondérante, c'est la résilience des exploitations.

Assurément, le profil de nos fermes économes et autonomes présente les caractéristiques requises pour faire face à cette nouvelle donne qui ne justifie absolument pas de céder aux sirènes du productivisme. Quoi qu'il en soit, on peut tous se retrouver autour d'un constat : c'est que le cours du « fleuve blanc » ne sera jamais celui d'un long fleuve tranquille.

PATRICK THOMAS, PRÉSIDENT DU CEDAPA



Dossier : les charges de mécanisation à la loupe (pages 8-10)

Et aussi ...

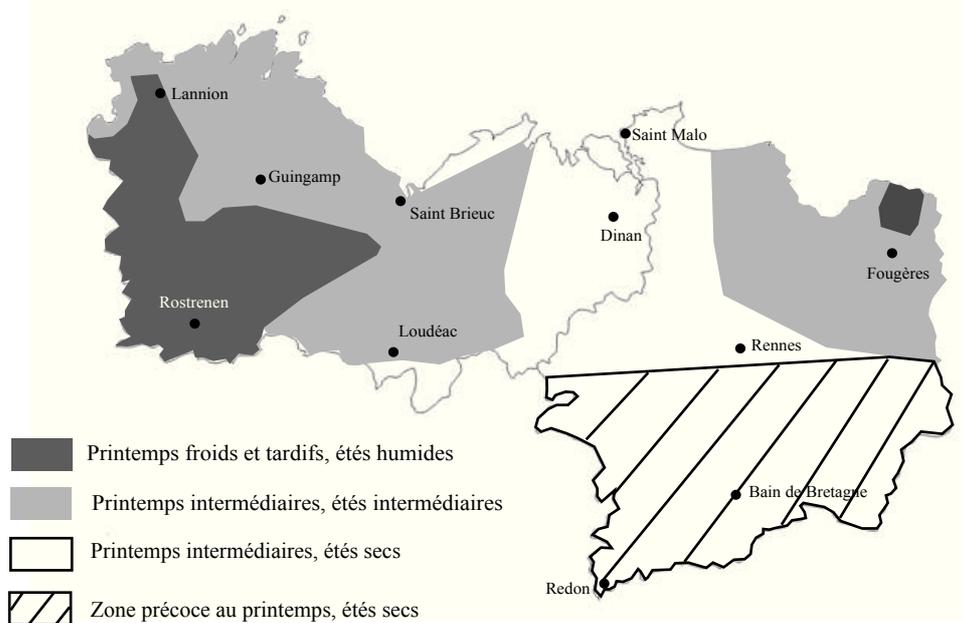
Les nouvelles MAE

Manipuler son troupeau allaitant

Les zones climatiques en Côtes d'Armor et Ile-et-Vilaine

Un journal commun, c'est l'occasion de mieux se connaître. Voici deux cartes utiles pour comprendre les pousses de l'herbe et groupes herbe de nos deux départements.

Les climats au printemps et en été



Sources : Pousse de l'herbe en Bretagne, Philippe Roger, Thumette Madec, 2006
Réseau Agriculture Durable, 2014

Les groupes géographiques de l'Adage et du Cedapa



Il existe aussi des groupes thématiques non représentés sur cette carte. Au Cedapa, ce sont les groupes ecophyto, bovins viande, ovins caprins et vèlages de printemps. A l'Adage, il existe 3 groupes thématiques : grandes cultures économes, maïs population et bovins viande.

Le déprimage garantit un bon démarrage

Anticiper la pousse de printemps

Si le temps et les conditions de portance des prairies le permettent, le déprimage est conseillé pour bien démarrer la saison de pâturage. Cette mise à l'herbe précoce consiste à sortir les animaux pour éliminer l'herbe dure de l'hiver et à nettoyer les parcelles pour éviter les refus. Plus la surface en herbe sera importante, plus la mise à l'herbe sera précoce. Si les animaux sont lâchés trop tardivement, l'herbe risque d'être gaspillée.

Raser les prairies

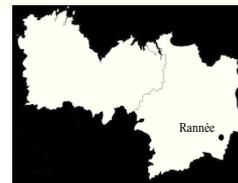
Quelque soit la hauteur d'herbe à l'entrée de la parcelle, c'est la hauteur de sortie des animaux qui prime. La prairie doit être la plus rase possible (4 à 5 cm). Le tallage des graminées sera d'autant plus important que l'herbe est coupée ras. Le trèfle aime la lumière, et profitera des premiers rayons du printemps pour faire de nouveaux stolons.

Etre vigilant à la portance

Pour éviter le matraquage des prairies, mieux vaut débuter par des surfaces de pâturage assez grandes puis les réduire au fur et à mesure que la croissance de l'herbe s'accélère. 2 à 3 heures/jour de pâturage suffisent aux animaux pour favoriser une transition alimentaire progressive. Privilégier le déprimage des vieilles prairies, moins sensibles au piétinement que les jeunes, et pâturer en priorité les parcelles prévues en labour pour des semis de printemps.

Associer autonomie et temps libre

Paul Daguin, éleveur à Rannée, a des objectifs clairs : avoir du temps disponible et être le plus autonome possible. Son système de production en découle : vêlages groupés à l'automne, pâturage maximum, même l'hiver.



Le pâturage hivernal représente 10 % de la ration hivernale de Paul Daguin.

Installé en 2002 avec ses parents, l'exploitation évolue petit à petit pour atteindre aujourd'hui 56 ha de SAU. Les 50 vaches croisées simmentales et holstein produisent 150 000 litres de lait. Sur les 41 ha groupés autour des bâtiments, 16 ha sont portants. «*Le reste est plus humide*» précise Paul. Cette année 36 ha d'herbe sont accessibles aux vaches laitières (70 ares/VL). Les génisses sont sur deux sites non accessibles. Les prairies semées à l'automne sont toutes composées de multi-espèces (RGA, féтуque élevée, fléole, TB, TH, luzerne).

Optimisation du temps de travail

Les vêlages sont groupés entre le 15 septembre et le 1er novembre. «*Dans la mesure du possible, mon souhait est de fermer la salle de traite du début août à mi-septembre*». Cette stratégie de grouper les vêlages permet d'optimiser le temps de travail. «*Je n'ai plus de veaux à soigner à Noël*» se plaît à dire Paul. Les tâches effectuées sur l'exploitation sont toujours réfléchies vis-à-vis du travail : un silo sandwich pour éviter la gestion de 2 silos, du foin stocké en vrac pour faciliter la distribution, la présence d'un taureau pour assurer les vêlages groupés, l'alimentation hivernale des génisses distribuée pour une semaine etc.

Alimentation basée sur le pâturage

Pendant 6 mois, de la mi-avril à la mi-octobre, les vaches sont au pâturage. La gestion de l'herbe est réalisée au fil avant ou en paddock en fonction des saisons. «*Je préfère le fil au printemps pour maîtriser la pousse de l'herbe, et en hiver pour limiter le gaspillage*» explique Paul. Il pratique également le «*fauche/broute*» pendant 1 mois, du 15 juin au 15 juillet. Cette période est toujours délicate en terme de décision : Garder du stock sur pied ou faucher ? Le

passage de la faucheuse juste avant les animaux permet de valoriser au pâturage l'herbe avancée. Avec cette ration, les vaches produisent 3300 l/an. «*Je ne distribue aucun concentré. Je préfère être autonome en fourrage. Je compte améliorer la production laitière par la génétique. Les vaches sont dorénavant inséminées en red holstein et flamande*» explique l'éleveur.

Le pâturage hivernal

L'ouverture des stocks coïncide avec la période des vêlages. 30 % de maïs ensilage, 30 % de foin, 30 % d'ensilage d'herbe composent la ration hivernale. Les 10 % restants correspondent au pâturage hivernal. «*Je pratique cette méthode depuis 3 hivers. Elle ne présente que des avantages : moins de travail, moins de besoin en paille, des vaches plus propres*» détaille Paul. Pour réaliser ce pâturage, l'éleveur commence à faire des stocks sur pied à partir de la mi-septembre sur les parcelles portantes. Ces surfaces sont ensuite pâturées durant l'hiver au fil avant. Avec 16 ha pâturés en hiver, les 2 mois de repos préconisés pour les prairies sont largement atteints. «*L'hiver 2015 est plus difficile à gérer. Les fortes pluies obligent à être vigilant sur la portance des sols. Mais pour l'instant depuis 3 ans, je n'ai vu aucune incidence sur l'état et le comportement de mes prairies*» annonce l'éleveur, satisfait.

STÉPHANE BOULENT ADAGE

Description

1 UTH
150000 l vendus, en agriculture biologique
50 VL simmentales + 22 UGB génisses
56 ha de SAU dont 49 ha d'herbe
4 ha de maïs ensilage
3 ha de mélange céréalière
Rendement moyen en herbe : 7 T MS/ha

Chiffres technico-économiques

Clôture mars 2014

UGB	72
Chargement	1,33
production/vache	3300 l
% de maïs	7,5 %
Concentré/UGB	0
prix du lait	454 €/1000 l
Coût alimentaire	68 €/1000 l
VA/produit	60 %
EBE	65000 €
EBE/1000 l produits	437 €

La MAE Système Polyculture Élevage remplace la SFEI en 2015

Voici le détail des trois cahiers des charges qui remplacent la SFEI, enfin validés par l'administration. Il reste quelques éléments à confirmer mais en voici les grandes lignes.

Les noms changent

Vous connaissiez la MAE SFEI (Système Fourrager Économe en Intranç), voici le nouveau dispositif de soutien aux systèmes herbagers : la MAEC Système Polyculture-Elevage à dominante élevage (SPE). A noter quelques changements de vocabulaire : les MAE deviennent des MAEC, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques. La MAEC SPE (nouveau nom de la SFEI) fait partie des mesures Système mises en place dans l'objectif de favoriser le lien au sol des systèmes de production face au risque de spécialisation.

Le Conseil régional de Bretagne, nouvelle autorité de gestion des MAEC, a souhaité faire de la MAEC Système Polyculture Elevage à Dominante Elevage une mesure phare en l'activant sur l'ensemble du territoire. Tous les agriculteurs de Bretagne pourront déposer leur contrat d'une durée de 5 ans avec la déclaration PAC 2015.

Trois cahiers des charges selon la surface de maïs

La part maximale de maïs dans la SFP est proposée à 3 niveaux : 12, 18 % ou 28 % de maïs ensilage dans la SFP. Le troisième niveau à 28 % de maïs ensilage sera proposé seulement dans certains bassins versants. Par comparaison avec la mesure SFEI, il faut noter l'absence de critères concernant la gestion de l'azote. L'Europe considère que l'équilibre de la fertilisation à la parcelle dans le cahier de fertilisation doit régler tous les enjeux de pression azotée sur les fermes.

Pour chacun des cahiers des charges, il existera une mesure «Maintien» et une mesure «Évolution». La mesure maintien sera choisie si dans la déclaration PAC 2015, vous respectez déjà le critère du pourcentage d'herbe dans la SAU.

Une nouvelle ligne est apparue dans le cahier des charges : «l'interdiction du retournement des prairies permanentes n'entrant pas dans une rotation». Le ministère souhaitait au départ interdire le retournement des prairies permanentes, incluant les prairies de plus de 5 ans. Le Réseau Agriculture Durable a fait preuve de pédagogie pour expliquer l'intérêt d'avoir des rotations longues pour développer des systèmes économes et performants. Les arguments ont été entendus. L'interdiction de retournement ne concerne que les prairies naturelles.

Pour les produits phytosanitaires, l'IFT ou Indice de Fréquence de Traitements devient l'indicateur utilisé dans le cahier des charges. L'IFT correspond au nombre de dose pleine de produit par ha de SAU. L'IFT herbicide l'IFT hors herbicide seront comparés à l'IFT de territoire. On ne connaît pas encore précisément les IFT de territoire. Cependant, les chiffres qui circulent laissent à penser que ce ne sera pas très restrictif, les systèmes herbagers ayant des IFT très inférieurs à la moyenne départementale. A noter que l'interdiction du desherbage en plein des prairies disparaît dans le nouveau cahier des charges.

Une meilleure rémunération

Au moment d'écrire l'article, les montants ne sont pas définitifs mais très probables. Globalement ces montants permettent une légère revalorisation par rapport à la précédente SFEI. Le Conseil régional a défendu avec conviction auprès du Ministère de l'Agriculture la nécessité d'un plafonnement par ferme, qui était réticent. Le réseau CIVAM aurait aimé une amplitude plus forte entre les montants du plafond pour ces 3 mesures.

Qui pourra souscrire ?

Tous les exploitants de Bretagne pourront souscrire les MAE SPE à 12 ou 18 % de maïs dans la SFP. Les fermes en bio pourront souscrire ces MAEC sachant que le crédit d'impôt bio est cumulable avec les MAEC. Pour les signataires SFEI en cours de contrat, l'administration leur propose d'interrompre leur contrat dès le 14 mai 2015 (et au plus tard en 2016), avec la possibilité de souscrire les mesures SPE 12 % et 18 % pour une nouvelle durée de 5 ans. Nous ne connaissons pas encore précisément les modalités : formulaires à demander, etc.

La mise en route de ce nouveau dispositif se fait avec des échéances très rapprochées. Le dépôt des dossiers est à faire en même temps que la déclaration PAC, soit au plus tard le 15 mai. Il est donc fortement conseillé de solliciter l'Adage et le Cedapa pour bénéficier des derniers cadrages réglementaires et pour vous situer par rapport aux différents niveaux du cahier des charges.

DOMINIQUE MACÉ, ADAGE

Le Cedapa organise des réunions d'information sur les MAE du 9 au 13 mars et du 30 au 3 avril. Les dates et lieux précis vous seront communiqués prochainement.

Cahiers des charges						
SPE, dominante élevage	12 % de maïs		18 % de maïs		28 % de maïs (mesure zonée)	
Part d'herbe dans la SAU (à partir de la 3 ^{ème} année pour la catégorie Evolution) :	> 70 %		> 65 %		> 55 %	
Part de maïs dans la SFP (à partir de la 3 ^{ème} année pour la catégorie Evolution) :	< à 12 %		< à 18 %		< à 28 %	
Quantité de concentré achetée / UGB herbivore :	< à 800 kg/UGB Bovin et équin					
	< à 1 000 kg/UGB ovi					
	< à 1 600 kg/UGB caprin					
Limitation des produits phytos	IFT Herbicide : réduction progressive pour être inférieur à 60 % de l'IFT de territoire en 5 ^{ème} année					
	IFT Hors Herbicide : réduction progressive pour être inférieur à 50 % de l'IFT de territoire en 5 ^{ème} année.					
	Pas de régulateur de croissance					
Limitation du retournement des prairies	Interdiction de retourner les prairies naturelles.					
Un appui technique	Suivi technique sur la gestion de l'azote (contenu à préciser).					
Eligibilité						
	12 % de maïs		18 % de maïs		28 % de maïs (mesure zonée)	
	Maintien	Evolution	Maintien	Evolution	Maintien	Evolution
Part d'herbe dans la SAU au dépôt de la demande :	> 70 %	< 70 %	> 65 %	< 65 %	> 55 %	< 55 %
Rémunération						
Montant/ha	180 €	210 €	160 €	190 €	110 €	140 €
Plafond/ferme (transparence GAEC, maxi 3)	12 000 €		11 000 €		10 000 €	

Parcours d'un homme engagé

Nous rencontrons André Etesse ce mois-ci, fondateur du Cedapa et militant aux Paysans Travailleurs.



André et Suzanne Etesse sont toujours investis au sein des aînés de la Confédération Paysanne.

Partager la production, le travail et le revenu

Mariés en 1956, André et Suzanne commencent leur carrière en cohabitation avec les parents de Suzanne sur l'exploitation familiale. En 1959, ils se mettent à leur compte. La ferme compte 15 vaches et 15 ha. En 1964, la brucellose frappe le troupeau. Suite à cet événement, le couple crée un GAEC avec un beau frère et un tiers. «*On était le deuxième Gaec du département*» dit André «*le Gaec, c'était un îlot de socialisme dans un océan de libéralisme : 3 associés, 3 parts égales. Pour certains, c'était le kolkhoze*». Les associés élèvent 30 vaches laitières et 600 porcs à l'engrais. Les vaches sont nourries au maïs ensilage et au RGI ou RGA. «*On avait une petite fabrique d'aliments pour les porcs. Nous valorisons les déchets des lycées et de l'hôpital de St Brieuc qui représentaient 50% de la ration, on complétait avec les céréales et un peu d'aliments du commerce. On avait une ration économique mais c'était du boulot !*». Les génisses étaient élevées à l'extérieur.

En plus de la ferme, tous les associés ont des responsabilités. Henri et Gérard sont investis à la CUMA. André est président cantonal puis départemental de la section laitière de la fédération départementale des exploitants agricoles, qui était encore l'unique syndicat agricole. Suzanne s'occupe de leurs six enfants et travaille à la ferme.

La naissance des Paysans travailleurs et la germination du Cedapa

Suite à la grève du lait de 1972, une partie des agriculteurs quittent la FDSEA et créent le syndicat des Paysans Travailleurs. Une commission économique se crée au sein du nouveau syndicat. C'est dans cette commission que germe le Cedapa. En effet, les agriculteurs décident de calculer un prix de revient par production pour un volume produit. «*C'était un peu révolutionnaire. On intégrait la rémunération du travail et les congés*». C'est le moment où le maïs rentre à flot dans les rations, et fait augmenter les coûts de production. André Pochon, participant à la

commission, défend l'idée d'un système fourrager avec le maximum d'herbe, sans maïs. D'après discussions se tiennent : «*on était d'accord avec l'idée de l'herbe, mais on lui disait qu'il était trop excessif, qu'il fallait garder du maïs dans la ration. En zone séchante, on a besoin d'une boîte de conserve*». En plus de ce désaccord technique, les uns veulent rester dans le giron du syndicat et d'autres veulent être plus autonomes. Finalement, le CEDAPA est né en 1982 avec les 7 paysans dont nous relatons l'expérience.

«*La philosophie du Cedapa était principalement : la baisse des coûts de production, le partage de la production et le rapport au travail. Il fallait faire en sorte que le travail ne soit pas subi*», dit-il en citant Daniel Rops : «*le travail exprime l'homme mais la besogne le nie*». Pour André, il faut se libérer des tâches difficiles : la mécanisation le permet si elle est au service de l'homme.

A l'époque, il a plusieurs responsabilités au sein des Paysans Travailleurs : il est administrateur à la Chambre d'Agriculture et membre du Comité Économique et Social à la Région. «*J'ai apprécié ce travail car on côtoyait le monde salarié. On sortait du corporatisme !*» Bien occupé par le travail à la ferme, la famille et les responsabilités, il suit le CEDAPA de loin. «*Je m'en suis inspiré mais n'ai jamais appliqué à fond la méthode Pochon. Nous avons désormais 45 ha et 80 vaches laitières, en zone séchante. Cela ne nous paraissait pas réaliste de les nourrir avec principalement de l'herbe*».

A la retraite depuis 1994, militant dans l'âme, André s'occupe de la section aînés de la Confédération Paysanne. Ils mènent en ce moment une bagarre contre l'injustice du calcul des retraites. «*Les retraites sont majorées de 10 % pour les personnes ayant élevé 3 enfants et plus. Pour les petites retraites, c'est rien et pour les grosses, c'est beaucoup. Nous souhaitons un montant par enfant*».

Un regard inquiet sur l'évolution de l'agriculture

«*Sitôt qu'une exploitation se libère, ça va à l'agrandissement. La production se concentre et s'industrialise. Les aides PAC favorisent cette évolution. Tant qu'on ne liera pas les aides au nombre d'actifs, ça ne changera pas ! La notion de partage de la production n'est plus du tout à l'ordre du jour*» constate-t-il. Alors pessimiste, André Etesse ? Pas complètement. Il croit au développement des circuits courts, vu la demande grandissante des consommateurs. Tout un challenge pour les générations futures.

SUZANNE DUFOUR, HILLION

Une installation bien réfléchie

Rencontre avec un nouvel administrateur du Cedapa. Installé il y a deux ans, les travaux des bâtiments sont finis et il met en place un système herbager. Retour sur un parcours d'installation qui rime avec réflexion et anticipation.



Ludovic André est installé depuis avril 2013 sur une exploitation de 52 ha à Erquy. A l'installation, la ferme comptait 18 ha de maïs et 18 ha d'herbe. Aujourd'hui, 25 ha sont en herbe, 12 ha en maïs et 15 ha en céréales. 20 ha d'herbe sont accessibles aux 45 vaches laitières, soit 45 ares/VL. Il a toujours souhaité développer un système herbager : «*je sortais les vaches à l'herbe avec mes grands parents, pour moi c'était naturel*» se souvient-il. En deux ans, il a remis en état la ferme, construit un bâtiment, clôturé toutes les parcelles d'herbe. Aujourd'hui, «*tout est en place, il faut que ça tourne*» explique-t-il sereinement.

Installation après reconversion professionnelle

Tout a l'air d'avoir coulé de source dans le projet de Ludovic. Pourtant, rien n'était gagné d'avance. Pendant 10 ans, il était électronicien chez Alcatel à Lannion. Quand l'entreprise a été achetée par un fond de pension américain en 2006, il a pensé à sa reconversion. «*Je me suis dit : je n'aurai pas deux chances. Je vais faire ce que je voulais faire dès la sortie du BAC : être agriculteur*» explique-t-il. A l'époque, c'était la crise, personne n'encourageait à faire ce métier.

En 2009, il s'est porté volontaire pour quitter son entreprise lors du premier plan de licenciement. Il voulait acquérir de la pratique. Il a effectué un BPREA à Quintenic puis un stage 6 mois chez Pierrick et Véronique Charles à Henon, en système herbager. «*J'ai calé les dates de stage en fonction de la pousse de l'herbe: de mi-février à mi-août 2011*» se souvient-t-il.

Trouver une ferme dans l'Est des Côtes d'Armor

Dès la sortie du BPREA, il a entamé la recherche d'une ferme. Il explique : «*je ne voulais pas être salarié agricole. J'avais 33 ans, je voulais m'installer*». Pour la recherche, il avait fixé les critères intangibles : au moins 30 ares de surface accessible par vache, en individuel et dans la partie Est du département. «*J'ai 3 enfants, notre famille est originaire de l'Est des Côtes d'Armor. Le jour où il y a une réunion de famille, je ne voulais pas ramener tout le monde pour surveiller un vêlage*» explique-t-il. Il ne voulait pas intégrer un GAEC existant : «*j'avais peur de ne jamais me sentir chez moi*».

Le projet d'installation a été construit en couple même si Anne-Sophie, la femme de Ludovic ne souhaitait pas s'installer. «*Ce projet oriente la vie de famille*» précise-t-il. Ils ont visité 13 fermes, «*quand cela ne correspondait pas aux critères, je ne demandais même pas le prix*» explique-t-il. En février 2012, il a visité une ferme à Erquy connue par le bouche à oreille. C'était la bonne, il s'est installé en avril 2013 suite à un stage de parrainage de 3 mois. «*Le cédant voulait installer un jeune sur son exploitation, c'est grâce à lui que je suis là*» reconnaît-il.

Toute la réflexion sur les travaux à effectuer a été menée avant l'installation. «*Il ne restait plus qu'à démarrer*» se



Le bâtiment construit à l'installation est multi-fonction : table d'alimentation de 55 places, stockage de fourrage. L'hiver, une partie du bâtiment est utilisée comme aire paillée, isolée du vent par des murs en paille.

souvent-il. Les travaux ont commencé en septembre 2013 et se sont terminés en février 2014. Au programme : construction d'un bâtiment de stockage et d'une table d'alimentation, d'une fumière et d'une poche à effluent pour le lisier, agrandissement de la salle de traite de 1X6 à 1X8 postes, agrandissement du parc d'attente. «*J'ai fait le choix de ne faire aucun travaux moi-même, je n'étais pas compétent et je voulais que ça aille vite*» explique-t-il. Quand le budget dépassait, il a priorisé les travaux : pas de nouvelle salle de traite, pas de décrochage automatique. Le montant des travaux s'élève au final à 180 000 €.

En parallèle, le jeune éleveur a appris à gérer l'herbe. «*En 2013, j'ai laissé un fond de maïs aux vaches pour me rassurer. En 2014, j'ai fermé le silo 2 mois et demi. En 2015, j'espère le fermer autant voir plus*». Il a l'avantage d'avoir deux types de sols : une partie portante où il peut sortir tôt au printemps qui sèche très vite l'été, et une partie plus humide, peu portante au printemps, qui reste verte l'été. Son objectif est de grouper les vêlages en septembre, afin que les vaches soient tarées pendant la période où l'herbe pousse peu.

Aujourd'hui, Ludovic est satisfait «*le système correspond à ce que je voulais, le but étant d'aller vers plus d'herbe. De plus, au niveau économique, ça va dans le bon sens*».

AURÉLIE CHEVEAU, CEDAPA

S'INSTALLER SEUL EN LIMITANT LE TRAVAIL

Ludovic a choisi de se concentrer sur l'élevage des vaches. Les premiers temps sont déjà très chargés : remise en état de la ferme, suivi des travaux, dossiers administratifs. «*On se rend vite compte qu'on n'a pas quatre bras*» ironise Ludovic.

Il a délégué tous les travaux des champs, ainsi que l'élevage des génisses. Son prochain objectif est de se faire remplacer un week-end par mois.

Les systèmes herbagers peu économes en mécanisation

Tous les ans, nous comparons les charges de mécanisation des systèmes herbagers et du CER. Résultat : très peu de différence. Pistes d'explications pour cette éternelle question.

556 €/ha à l'Adage, 587 €/ha au Cedapa et 558 €/ha au CER 35 : les charges de mécanisation des systèmes herbagers sont autant voir plus élevées que la moyenne du CER. «Les systèmes laitiers herbagers, et les systèmes bio sont très mauvais en mécanisation» affiche clairement David Roy, technicien à Agrobio 35 qui réalise les formations économiques depuis une dizaine d'années.

Chiffres 12/13	CER 35	ADAGE	CEDAPA
Coût de mécanisation			
Total	36 300 €	35 600 €	38 044 €
% du produit sans DPU	20,5%	24,5%	26,0%
Méca / ha de SAU	558 €	556 €	587 €
Détail/ha de SAU			
Amortissement	297 €	218 €	245 €
Travaux par tiers	51 €	165 €	179 €
Carburant, lubrifiants	92 €	69 €	66 €
Entretien, Petits matériel	118 €	104 €	97 €
Répartition			
Amortissements y compris élevage	53%	39%	42%
Travaux par tiers	9%	30%	30%
Entretien, petits matériels	38%	31%	28%

Les charges de mécanisation des herbagers cumulent des amortissements élevés et de travaux par tiers élevés.

Des investissements qui pèsent lourds.

«L'investissement en propre dans la chaîne de récolte de l'herbe pèse sur les charges de mécanisation des herbagers» explique David Roy. Il faut être opérationnel rapidement si une fenêtre de beau temps arrive. Cependant, «il existe des systèmes de mutualisation pour la faneuse et de l'andaineur, pour des éleveurs proches géographiquement» ajoute Dominique Gueho de la FD CUMA 56.

Les éleveurs herbagers cumulent ainsi du matériel en propriété et du matériel en CUMA, parfois surdimensionné. «Les quelques ha de maïs réalisés avec la CUMA coûtent très cher vu les puissances des tracteurs et la sophistication des outils dans les CUMA» explique David Roy avant d'ajouter «en agriculture bio, le désherbage mécanique peut être une cause d'augmentation des coûts de mécanisation».

Le matériel de traction et de cultures doit être questionné.

«On observe une surpuissance des tracteurs dans les exploitations par rapport au nombre d'ha de cultures» annonce David Roy. Dominique Gueho ajoute «les systèmes herbagers nécessitent moins d'heures d'interventions pour les

travaux des cultures, et on donc plus intérêt à déléguer. Il faut se demander : un tracteur de 130 chevaux pour combien d'heures ? Et combien d'heures justifient une telle puissance ? ». Il existe aussi une tendance à l'agrandissement, même dans les systèmes herbagers, qui pousse les éleveurs à investir dans des tracteurs plus puissants, augmentant les amortissements et la consommation de carburant. Attention au cocktail : distance, vitesse, puissance qui se traduit par une consommation de fioul beaucoup plus élevée.

La stratégie fiscale est une des raisons.

Le système permettant de défiscaliser en achetant du matériel a beaucoup contribué à l'augmentation des charges de mécanisation. «Les éleveurs laitiers herbagers qui n'ont pas trop mal vécu ces dernières années ont eu tendance à investir dans des tracteurs de forte puissance pour des raisons fiscales. Il faut être vigilant avec les recettes fiscales proposées par les comptables car quand le revenu baisse, les charges restent» conseille David Roy. La loi fiscale a changé en janvier 2013, il est désormais impossible d'utiliser des DFI contractées après le 31/12/12 pour acheter du matériel. En effet, les pouvoirs publics se sont rendus compte que beaucoup d'agriculteurs achetaient du matériel sans trésorerie. Pour David Roy, la fiscalité n'est pas la seule piste d'explication : «globalement, je crois que les éleveurs herbagers se sont désintéressés de la question de la mécanisation, ils délèguent beaucoup, notamment l'entretien de leur matériel».

Peu de différence entre les systèmes, beaucoup entre les personnes.

Quand on regarde plus précisément les chiffres, on s'aperçoit qu'il y a une très forte différence au sein de la moyenne Cedapa et Adage : les coûts de mécanisation varient de 300 €/ha à 700 €/ha. Il n'y a pas de corrélation entre le pourcentage de maïs et les charges de mécanisation. Certains éleveurs ont du maïs, des cultures, et des charges de mécanisation faibles, et inversement. Cela tiendrait plutôt aux compétences des agriculteurs en matière de matériel.

Du matériel pour le confort ?

Certains agriculteurs évoquent aussi le besoin de confort grandissant dans leur travail : «je pourrais faire le travail avec le 65 chevaux que j'avais à l'installation. Mais j'ai fortement gagné en confort avec un tracteur plus puissant» expliquait l'un d'eux. Il existe aussi indéniablement une notion de plaisir dans le matériel pour certains agriculteurs. Ceci est une notion culturelle, inexistante chez les éleveurs irlandais par exemple.

AURÉLIE CHEVEAU, CEDAPA

Moins de mécanisation en système tout herbe



Avec 300 € de charges de mécanisation à l'ha, Michel Sauvée fait partie des plus économes. Agriculteur à Dingé, il produit 200 000 litres de lait sur 57 ha de SAU en herbe. Il s'est retrouvé seul sur l'exploitation en 2012 suite à une cessation de GAEC. Son objectif de simplifier le travail l'a conduit à diminuer la mécanisation.

Optimiser l'accessibilité

Michel Sauvée met la priorité sur le pâturage, quitte à réaliser des stocks sur pied important pour éviter : récolte, temps de travail et stress supplémentaires liés à la production de stock fourrager.

L'exploitation présente l'avantage d'avoir une structure groupée autour des bâtiments. Les 57 ha sont en herbe et accessibles à l'ensemble des animaux. «Lorsque je me suis retrouvé seul sur mon exploitation en 2012, je n'ai pas voulu multiplier les interventions sur les cultures. J'ai donc décidé d'opter pour un système tout herbe». Malgré les sols humides et une mise à l'herbe tardive fin février, les vaches laitières sont exclusivement au pâturage pendant 6 mois, de la fin avril à la fin octobre. «Cela entraîne forcément moins de mécanisation : moins de fauche, moins de distribution, moins d'épandage,....» explique Michel.

Pas de matériel de travail du sol

L'exploitation ne possède pas de matériels liés au travail du sol : «j'ai juste un vibro, une petite herse et un rouleau amortis depuis plusieurs années». Le parc matériel se compose essentiellement d'une faucheuse, faneuse, andaineur, dessileuse et d'un tracteur/chargeur de 85 ch : «nos systèmes ne demandent pas de puissance. Acheter un gros tracteur, pour quoi faire ?». Lorsqu'il s'est retrouvé seul sur l'exploitation, Michel s'est posé la question d'utiliser le matériel de la CUMA. Pour des raisons de temps de travail (chercher le matériel, faire les travaux, le nettoyer,...) l'éleveur a fait la choix de l'ETA. Il précise : «en regroupant les chantiers sur des parcelles fonctionnelles, cela ne me coûte pas plus cher. Ils sont réalisés en peu de temps avec un matériel performant». 150 T MS sont récoltés chaque année dont les 3/4 en ensilage d'herbe. 3 à 4 coupes sont réalisées au printemps en fonction de la pousse de l'herbe. Michel utilise l'autochargeuse de l'ETA. «Il ne faut que 2 personnes par chantier (exploitant et entrepreneur). Cela me revient à 3000 €/an, soit 85 €/ha de fauche». 120 rounds de foin complètent les stocks fourragers pour un coût de 1300 €. «Je préfère réaliser de l'ensilage d'herbe à 50/60 % de MS que du foin. Je suis en monotraite donc il est important d'avoir un fourrage stocké qui produit du lait».

Description

1 UTH
200000 l vendus, en agriculture biologique
53 VL
prim'holstein/montbéliardes
+ 15 UGB génisses
57 ha de SAU en herbe
En monotraite toute l'année



Le tracteur de tête de Michel Sauvée : 85 chevaux, 4 roues motrices. «Nos systèmes ne demandent pas de puissance. Acheter un gros tracteur, pour quoi faire ?» s'interroge Michel.

Faire vieillir ses prairies

Michel est convaincu que le vieillissement des prairies diminue le coût de mécanisation. «Le travail du sol engendre forcément un coût». Pour atteindre cet objectif, l'alternance entre le pâturage et la fauche est désormais réalisée sur l'exploitation. Depuis l'année dernière, l'éleveur essaie le sursemis. «J'ai semé 10 ha de cette façon. Je voulais seulement introduire du trèfle dans mes prairies. Les animaux ont rasé cet été. J'ai ensuite épandu et étalé le fumier avant de semer du trèfle agressif, puis passé 2 fois le rouleau. J'ai déjà fait pâturer avant l'hiver, mais je reste prudent sur la réussite de cette technique» conclut Michel.

STÉPHANE BOULENT, ADAGE

LES CHARGES DE MÉCANISATION

Charges mécanisation totales	17000 €
Charges mécanisation/ha SAU	300 €
Charges méca/produit d'activité sans DPU	14 %
Source : clôture comptable mars 2014	

Matériels en propriété

- Vibro, petite herbe, rouleau
- Faucheuse 2,8 m
- Faneuse 8,1 m
- Andaineur 4,3 m
- Dessileuse portée
- Remorque 6 T
- Epareuse
- Tracteur 2 roues motrices, 55 ch, exclusivement sur rabot
- Tracteur/chargeur 4 roues motrices, 85 ch, 600h/an

Comprendre ses chiffres

Gildas Simonneau, agriculteur en Loire Atlantique, travaille avec le GRADEL (Groupe de Recherche en Agriculture Durable et en Economie Locale -44-) depuis les années 90. Ils analysent en groupe leurs résultats économiques chaque année, très précisément. Zoom sur le coût de mécanisation.

«Notre coût de mécanisation est épluché chaque année.» explique Gildas. Durant l'année, chaque exploitation prend soin de noter les heures de tracteur effectuées en fonction des travaux, et les quantités récoltées. «Notre but est d'établir des coûts horaires ramenés aux cultures, et de calculer le coût des fourrages récoltés».

Les charges de mécanisation sont calculées en prenant en compte les assurances et les amortissements d'usage. Ce dernier poste est déterminé par les éleveurs. Il intègre la durée réelle d'utilisation du matériel et non l'amortissement comptable. «Il nous semble plus juste d'évaluer l'amortissement d'un matériel de cette manière» précise Gildas.

285 €/ha de coût de mécanisation

L'exploitation a un coût de mécanisation de 27000 € soit 285 €/ha de SAU et 15 % du produit d'activité sans DPU. La moyenne du groupe se situe à 350 €/ha de SAU. En affinant l'analyse, Gildas s'est aperçu que 2/3 du coût de mécanisation

sont liés aux stocks fourragers. «Nous avons été surpris des proportions» s'étonne Gildas. Seulement 1/4 des charges totales sont liées à la récolte.

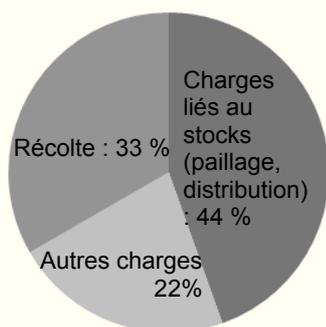
Cette gestion fine du coût de mécanisation permet aussi à l'éleveur d'établir un coût horaire tracteur : 23 €/heure sans main-d'œuvre. «Il est ensuite facile de se comparer à sa CUMA ou de calculer son coût en fonction des cultures» explique Gildas.

L'herbe stockée coûte 134 €/ T MS et le maïs 140 € avec distribution et sans apport de concentré. Les stocks d'herbe coûtent aussi chers que le maïs. L'herbe pâturée coûte 63 €/tonne de MS. Gildas conclut : «le pâturage est la première source d'économie en matière de mécanisation», et poursuit en citant André Pochon, «la vache est dotée d'une barre de coupe à l'avant et d'un épandeur à l'arrière».

STÉPHANE BOULENT, ADAGE

LES CHARGES DE MÉCANISATION

Répartition des charges de mécanisation



Total : 27 000 €, 285 €/ha

Matériels en propriété

- Tracteur 2 roues motrices, 50 ch
- Tracteur 2 roues motrices, 70 ch
- Tracteur 4 roues motrices, 80 ch
- Tracteur 4 roues motrices, 90 ch
- Les deux gros tracteurs ont moins de 10 ans
- Déssileuse
- Charrue
- Faucheuse, faneuse, andaineur en copropriété

La ferme

3 UTH
420000 l vendus, en agriculture biologique
65 VL + la suite
97 ha de SAU dont 94 ha accessibles
7 ha de maïs
10 ha de mélange céréalière

Les vaches sont 100 % à l'herbe d'avril à mi-octobre
Stocks réalisés :
50 tonnes de MS de foin
110 tonnes de MS d'ensilage

Étonnant ! L'achat d'une dessileuse a permis de réduire les charges de mécanisation

Le GAEC de Malabrit fonctionnait auparavant en libre service. Lors des périodes de transitions alimentaires, les vaches restaient la nuit en stabulation pour que tous les animaux puissent tous consommer des stocks.

« Lorsque nous avons investi dans une dessileuse, nous pensions que notre coût de mécanisation allait augmenter. Il a finalement baissé ».

En effet, les associés ont pu distribuer les stocks en peu de temps pendant ces périodes de transitions alimentaires. Ainsi, les vaches sont sorties au pâturage la nuit deux mois et demi en plus par an. Le GAEC a donc diminué les interventions liées à la présence des animaux en stabulation (rabet, paillage, épandage,...). Le pâturage de nuit supplémentaire a donc permis de diminuer les coûts de mécanisation, mais aussi d'optimiser la gestion de l'herbe et de réduire l'apport de concentrés et de paille.

Attacher ses animaux sans aucun danger

«Déplacer et attacher ses animaux doit être une formalité pour un éleveur, sans aucun stress» explique Marcel Jolivel, éleveur de limousines en Ile et Vilaine et formateur sur la contention des vaches allaitantes depuis 20 ans. Démonstration lors d'une formation chez Lucas Le Moal, éleveur de blondes d'aquitaine à Plouigneau.

Des manipulations sans douleur

«Prévenir les animaux, ne pas les trahir, ne pas leur faire mal quand on les attache », voici les premières règles à respecter pour permettre des manipulations en toute sécurité. «Les animaux ont de la mémoire. Par exemple, j'évite à tout prix de faire des choses désagréables à l'arrière des bovins pour qu'ils ne tapent pas» explique Marcel Jolivel. Un autre principe est de ne jamais travailler avec un animal seul. «Plus de 80 % des accidents ont lieu dans cette situation» insiste-t-il. On place donc de préférence deux vaches dans une case, ou une vache seule dans une case avec d'autres vaches à côté.

La technique du lasso pour attraper les vaches

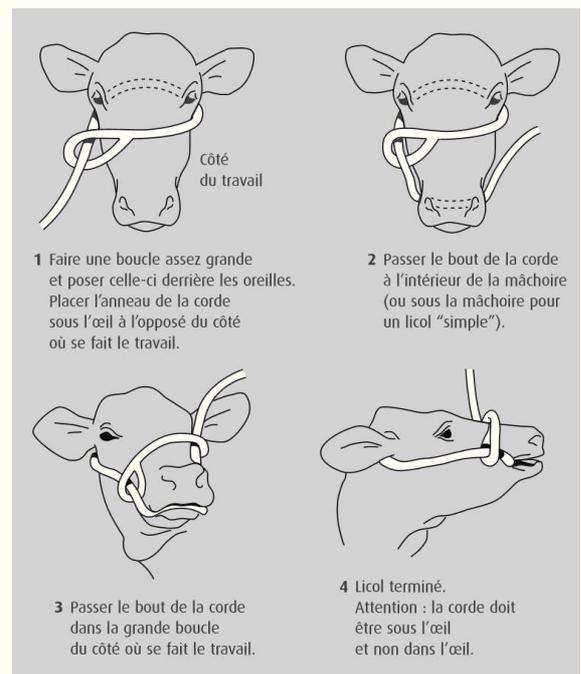
Pour attraper un animal, Marcel lance une corde autour de son cou. Un nœud permet à la corde de ne pas trop se serrer : «je n'étrangle pas, je ne mets pas la corde à la base des cornes et je ne mets pas les doigts dans le nez» explique-t-il. Il veut ainsi éviter que l'animal associe le lasso à la douleur. Une fois la vache attrapée, il l'attache à une barrière. Comme les bovins ont une meilleure vision sur le côté qu'en face, il l'approche par le côté. Le bâton peut être utile pendant cette phase pour prévenir l'animal. «Le bâton est le prolongement de la main, il doit rester en contact franc avec l'animal. Dès que je peux, je me colle à la vache et je la touche. C'est le plus sûr» explique Marcel. Il met ensuite sa main sur l'épi du garrot, l'endroit où les poils se rebiffent au niveau de l'encolure de la vache. «C'est un point d'acupuncture qui permet à l'éleveur de transmettre ses émotions à la vache. La vache va donc plus rapidement se calmer, si l'éleveur est calme lui aussi» ajoute-t-il.

Le licol bucal, facile à réaliser

Marcel effectue ensuite un licol bucal. «C'est un coup de main à prendre» explique-t-il. Il caresse ensuite les gencives de la vache pour la calmer. Attachée d'abord au cou, puis avec un

licol bucal, la blonde d'aquitaine très agitée quelques minutes auparavant s'est calmée. Les manipulations sont donc possibles en toute sécurité. Les éleveurs de la formation sont restés bouchés bées. Marcel Jolivel insiste : «ce n'est pas difficile. Certes, il faut de l'entraînement pour lancer le lasso. Le licol bucal nécessite moins d'entraînement, on peut le faire à une vache au cornadis». Il conseille d'être prudent jusqu'à la fin de la manipulation : «il y a plus d'accidents quand les éleveurs détachent leurs animaux que quand ils les attachent».

AURÉLIE CHEVEAU, CEDAPA



Réaliser un licol bucal.

Source : techniques de manipulation des bovins, institut de l'élevage, GIE élevage bretagne.

RETOUR D'ÉLEVEURS

«Depuis la formation, j'ai essayé le licol bucal. Je crois que je le fais un peu à ma façon mais j'ai quand même réussi à tenir un taureau sans lui mettre les doigts dans le nez. Le fait de caresser les gencives, j'ai essayé et ça marche très bien : la vache lève la tête toute seule, pas besoin de forcer. Il y a certaines choses que je savais mais que je ne les appliquais pas. Par exemple, c'est moins dangereux d'être collé à une bête que d'être à 50 cm».

SYLVAIN BOSCHAT, MUR DE BRETAGNE

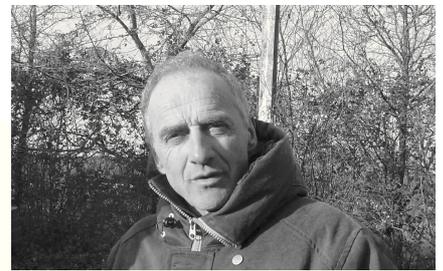
«Je vais tester l'attache à la corde au cou et le licol bucal afin de faciliter les prises de sang. Dans la formation, j'ai compris pourquoi mon système de contention fonctionne assez bien : les vaches ne voient pas le bout, il y a des angles dans les couloirs».

CYRIL COLLIN, TRÉGOMEUR

«J'ai modifié le positionnement de la cage de contention suite à la formation : j'ai mis la cage dans le sens de la fuite, elle était avant dans l'alignement du couloir».

SERGE LANNESHOA, PEDERNEC

Avoir des animaux dociles, c'est possible !



Pour Marcel Jolivel : «Dans les races allaitantes françaises, il y a un paquet de cinglées».

La sélection génétique

«Dans les races allaitantes françaises, il y a un paquet de cinglées» insiste Marcel qui sélectionne ses taureaux sur la docilité. «Le caractère se transmet avec un coefficient de 0,3, autant que la valeur laitière» explique-t-il. Selon lui, la sélection génétique doit être une priorité si on veut éviter les animaux dangereux. «En élevage de limousines, il faut éviter les lignées issues de Mozart, Ulysse et Remix» conseille le formateur.

Apprivoiser ses animaux

Trois périodes de vie semblent plus propices pour apprivoiser un animal :

- Entre 1 mois et demi et 3 mois. Passer 1 heure dans la case des veaux tous les jours sans rien faire de spécial. Au fur et à mesure, les veaux s'approchent de l'humain et deviennent plus dociles.
- Le jour du sevrage. Comme les veaux sont en recherche de leur mère, ils viennent facilement vers les humains. Il faut éviter toutes les choses désagréables le jour du sevrage comme la vaccination.

- Au premier vêlage. «Pour adoucir des génisses très vives, il nous arrive de les attacher au vêlage. Nous les aidons à vêler même si elles auraient réussi seules. Nous leur amenons le veau. Le résultat sur la docilité est impressionnant» explique Marcel Jolivel.

Pas de relation entre la docilité et l'instinct maternel.

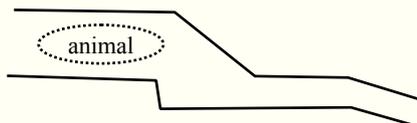
Les vaches très dociles peuvent avoir un fort instinct maternel et être dangereuses dès que la poche des eaux est tombée. Marcel fait vêler toutes les vaches en bâtiment pour pouvoir intervenir pendant ou après le vêlage. En cas de vêlage à l'extérieur, il conseille d'utiliser un parc que l'on peut mettre autour de la vache avec un tracteur. «Une vache ne bouge pas quand il y a un moteur près d'elle» explique-t-il. Une fois la vache et le veau dans la case, on attrape la vache ou le veau grâce à une corde depuis l'extérieur, puis on entre. Marcel n'utilise jamais de chien au moment du vêlage car c'est un prédateur de la vache.

AURÉLIE CHEVEAU, CEDAPA

LA CONTENTION

Comment imaginer un dispositif de contention ?

Il faut toujours faire croire aux animaux qu'ils vont s'échapper. Éviter à tout prix le couloir qui sort du bâtiment avec un camion en enfilade, les vaches n'iront jamais facilement. Dans l'idéal, l'installation doit être faite sur le passage habituel des vaches. A l'extérieur, Marcel conseille de placer les parcs de contention en haut de parcelle, car les vaches préfèrent monter.



Un couloir de contention sans ligne droite est efficace

Prochaine formation pratique avec Marcel Jolivel le 26 mars à Mur de Bretagne Inscription obligatoire

Ce que la corrida nous apprend sur la contention.

- L'objectif de la corrida est d'énervier les animaux. L'objectif des éleveurs pendant la contention est de les calmer.
- Il s'agit donc d'appliquer les méthodes inverses de la corrida.

Corrida	Contention
Avant la corrida, les taureaux sont seuls dans le noir pendant 30 minutes.	Il faut éviter que les animaux soient seuls, et favoriser la lumière de préférence là où ils doivent aller.
Quand ils sortent dans l'arène, il y a du bruit, du soleil.	Les bovins mettent six fois plus de temps que les humains à adapter leur vue après un passage de sombre à lumineux. Au début, ils sont complètement éblouis. Il faut donc veiller à respecter un temps de mise au point si les bovins passent d'un endroit sombre à un endroit lumineux.
Les arènes sont des endroits inconnus pour les taureaux.	Les bovins ont peur du nouveau. L'idéal est que les couloirs de contention soient un endroit de passage pour les bovins.
La couleur du toréador : jaune avec un drapeau rouge.	Il faut éviter toutes les couleurs vives, dans l'ordre d'importance : blanc > rouge > jaune. Alors que les couleurs sombres noir/marron/bleu/vert agressent moins. En cas de situation nouvelle, mieux vaut s'habiller en sombre.

Une soirée chez Jean-Pierre Guernion

Suite du périple de Samuel Dugas dans les Côtes d'Armor. Il arrive à Hillion, après deux jours de marche sur le sentier côtier.

«Ce soir, elles vont voir la mer», nous dit Jean-Pierre alors qu'il ouvre la barrière à ses laitières. Nous sommes mi-février et ça fait déjà 3 nuits que ses vaches dorment dehors. «*Mon sol est rocailleux, sableux... Je me sens plus proche des vendéens que des collègues du coin.*» La ferme de Jean-Pierre Guernion est située dans la baie de Saint-Brieuc, dans l'anse de Morieux, là où le Gouessant pénètre dans les terres.

«*Je suis très écarté des pluies. C'est lié à la Baie, le vent chasse les nuages.*» A tel point que Jean-Pierre irrigue. Il sait aussi tirer partie de ce sol très portant. Ses holsteins et ses croisées montbéliardes sont sorties tout l'hiver. Au menu: du colza fourrager implanté derrière une vieille prairie. Elle n'est pas labourée mais Jean-Pierre prépare la terre en déchaumant 2 fois, suivi d'un passage de herse rotative puis d'un semi en combiné. «*Avant, je faisais du choux fourrager. Je mettais un coup de round-up, puis semis direct... c'était super!*» nous dit-il avec un petit air de lutin malicieux. Ça, c'était avant. Depuis, il livre à Biolait. Il a fini sa conversion en octobre 2013.

Jeune quinquagénaire adepte de la course de fond, Jean-Pierre s'est réinventé plusieurs fois. Après avoir été comptable à Nantes, il est parti travailler à la chambre d'agriculture sur l'île de la Réunion, pendant 7 années. Au départ en retraite de son père, l'appel de la ferme fut le plus fort. Il rentra au pays avec sa femme et ses deux enfants nés sur l'île.

L'étable entravée fut réhabilitée en stabule avec logettes dos à dos, d'où les bêtes ont directement accès aux tables d'alimentation. J'adore son passage d'homme en forme de boucle à vaches, qui laisse passer un homme portant des seaux. Très ergonomique quand Jean-Pierre va mettre de la sciure sur les tapis de logettes.

«*Si je produis du lait, c'est pour dégager un revenu!*» Pour traduire sa devise, son troupeau est réparti en deux bataillons: une période de vèlage en septembre, l'autre en mars pour optimiser au maximum les pâturages de printemps et d'hiver.

L'été, il pratique le «fauche-broute». Cette technique consiste à faucher l'herbe juste avant le passage du troupeau. «*Ce sont les gars du Tregor qui ont commencé ça. Chez eux, l'été, l'herbe durcit en quelques jours.*». Quand Jean-Pierre me parle de cette

méthode, ça me déconcerte un peu à quel point elle lui semble naturelle. J'en avais déjà entendu parler, et je ne comprenais pas trop... A quoi bon faucher une herbe qui sera pâturée? Lors de cette discussion, une expérience m'est soudain revenue à l'esprit. Mon troupeau avait délaissé les repousses de féverole sur une nouvelle prairie. J'ai donc tenté le fauche-broute.

Ce fut une vraie révélation! Non seulement elles ne m'ont pas laissé une seule tige de féverole, mais il ne restait rien, zéro refus! Un vrai pâturage militaire, rien qui dépasse! J'y ai pris goût, et c'est presque devenu comme une drogue, au point même d'en abuser. C'est tellement agréable d'aller chercher ses vaches sur un terrain de golf. Je fauche l'équivalent d'une petite semaine de pâturage, en progressant jour et nuit au fil de l'avant. Ça m'a amené de la sérénité dans mon rapport à l'herbe.

Une autre technique de Jean-Pierre pour avoir moins de perte: dans son silo d'herbe, il introduit du maïs ensilage. Son acidité agit comme fermentateur et permet de mieux conserver l'herbe ensilée. Les vaches trient moins à l'aube.

Jean-Pierre fait partie de ces hommes qui n'aiment pas les rythmes de croisière. À peine converti en bio, il a besoin d'un nouvel horizon qui le porte. Son prochain défi sera de dynamiser un magnifique gîte de 15 places. Des vieilles pierres rénovées qui forment une belle cour carrée au cœur de la ferme. Le gîte tourne au ralenti, comme sa recherche d'associés, depuis que sa collaboratrice est partie il y a 4 ans.

Pour le remercier de son hospitalité, je joue un petit morceau de clarinette dans son étable. «*ça fait chier les vaches!*» rit Jean-Pierre. Ravi d'avoir participé au transit de son troupeau, je repars sur la route. Afin d'honorer le rendez-vous que nous avons à Kergolot avec Claude Gesbert, nous quittons le sentier côtier pour faire du stop dans les terres.

Longue vie aux papys qui prennent les autostoppeurs en écoutant Radio Bonheur!

SAMUEL DUGAS. BAIS (35)

ANNONCES

Recherche vaches laitières bio
à terme en février mars ou avril
ou génisses amouillantes bio (ou non bio)
Michel Hamon 06 81 55 14 38

Le nouveau livre de Joseph Pousset :
« **Assolement et rotations** »

Comment construire une rotation ? Quelle influence des précédents culturaux ? Quelle place pour chaque plante ? Ce livre complet permettra de vous éclairer !
49 €, Éditions La France Agricole

Je m'abonne à l'écho du Cedapa

Nom :	Je m'abonne pour	1 an (6 numéros)	2 ans (12 numéros)
Prénom :			
Adresse :	Adhérents / étudiants	23 €	35 €
	Non adhérents / établissements		
CP : Commune :	Scolaires	32 €	55 €
	Soutien, entreprises	45 €	70 €
Profession :	Adhésion Cedapa	50 €	

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

J'ai besoin d'une facture

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332,
22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou
cedapa@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Patrick Thomas
Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le Calvez, Suzanne Dufour, Christophe Carro, Franck Le Breton, Joël Guillo, Samuel Dugas, Bernard Morel, Pierre Yves Plessix, Isabelle Petitpas, Laurent Lamy, Philippe Hautbois
Animation, coordination : Stéphane Boulent et Aurélie Cheveau

Mise en forme : Aurélie Cheveau
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.
N° de commission paritaire : 1113 G 88535 -
ISSN : 1271-2159

